

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Durham-Sud, tenue le 19 septembre 2022, à 16 :00, au bureau municipal, sis au 33, rue Principale.

Sont présents :

Madame Sylvie Laval, mairesse
Madame Ginette Laliberté, conseillère
Monsieur Patrice Godin, conseiller
Monsieur Hilarius Peter, conseiller

Sont absents : Madame Karine Trahan, conseillère
Monsieur Yvan Courchesne, conseiller

Tous formant quorum sous la présidence de la mairesse

Est également présente, Julie St-Laurent, directrice générale & greffière-trésorière.

2022-09-228 1. Ouverture de la séance

Il est proposé par Ginette Laliberté
Et résolu unanimement d'ouvrir cette séance à 16 :04.

Adoptée.

2022-09-229 2. Adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Poste de greffière-trésorière adjointe – Embauche de Marilynne Talbot
4. Programme PAVL Volet ERL – Autorisation de signature
5. Levée de la séance

Il est proposé par Hilarius Peter
Et résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé.

Adoptée.

2022-09-230 3. Poste de greffière-trésorière adjointe – Embauche de Marilynne Talbot

Considérant l'offre d'emploi parue le 9 septembre 2022 pour le poste de greffière-trésorière adjointe, à la suite du départ de Josée Carrier ;

Considérant qu'à la suite des entrevues, la candidature de Marilynne Talbot a été retenue ;

Il est proposé par Patrice Godin
Et résolu que la Municipalité de Durham-Sud embauche Marilynne Talbot selon l'entente établie.

Que Marilynne Talbot soit soumise à une période de probation de six mois.

Adoptée.

2022-09-231 4. Programme PAVL Volet ERL – Autorisation de signature

Il est proposé par Hilarius Peter
Et résolu que le conseil municipal autorise la mairesse Sylvie Laval et la directrice générale Julie St-Laurent à signer la convention d'aide financière du Programme d'aide

à la voirie locale (PAVL), Volet Entretien des routes locales (ERL), pour réaliser l'entretien de l'ensemble des route locales de niveaux 1 et 2.

Adoptée.

2022-09-232 5. Levée de la séance

Il est proposé par Patrice Godin
Et résolu de procéder à la levée de la séance à 16 :31.

Adoptée.

Sylvie Laval
Mairesse

Julie St-Laurent
Directrice générale & greffière-trésorière

Je, Sylvie Laval, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal, équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Sylvie Laval,
Mairesse

